



## État Civil

Erratum du Flash précédent :

- dans le prénom de la petite Clémentine DORIATH (et non Valentine), née le 11 avril,
- dans la date de naissance de la petite Maud HENRY, née le 20 mai (et non le 21 mai).

Nos excuses aux parents ...

## Nos condoléances aux familles :

LASNE Yveline,  
décédée le 20 septembre,  
CAILLAUD Carole,  
décédée le 3 octobre,  
BUISSON Nicole (née WAHL),  
Décédée le 31 octobre.



## Bienvenue aux bébés :

MEILLANT Charlie, né le 5 juillet,  
HUET Tristan, né le 23 juillet,  
MARCELLUS Marley, né le 7 août,  
LABORNE Apolline, née le 29 août



## Félicitations aux jeunes mariés :

LOUY Bruno et RYDIN Arielle, le 15 septembre



## Assistantes Maternelles

Petit rappel des assistantes maternelles agréées sur notre commune pour recevoir des enfants au titre non permanent :

- . V. CHARTRAIN - 49, rue de Villiers - Tél : 02 37 82 77 26
- . J. MURAT - 4, rue du Pont de Fer - Tél : 09 81 13 99 69
- . P. REVEIL - 2, rue de Villiers - Tél : 09 53 01 54 92

## Rentrées 2018

### . L' ÉCOLE DES SOURCES (02.37.82.78.32)

La rentrée a eu lieu ce jeudi 3 septembre. Les enseignantes accueillent cette année 80 élèves :

- 23 élèves en PS/MS - Alleja Ballesteros secondée par Brigitte Cogneau,
- 21 élèves en GS/CP - Claire Fizet secondée par Morgane Laine,
- 13 élèves en CE - Virginie Heslouin et Séverine Lepage,
- 23 élèves en CM - Nathalie Badet-Debrée, et Séverine Lepage sur la décharge de direction.

### . ACCUEIL PÉRISCOLAIRE ET DE LOISIRS « LES PETITS MALINS » (02.37.82.50.32)

Sous la direction de Laurence Guffroy, secondée par Sylvie Clémot et Laurence Thibaut, sont accueillis les enfants avant et après l'école, le mercredi, ainsi qu'une partie des vacances scolaires.

La reprise s'est bien déroulée et les enfants ont retrouvé avec bonheur l'équipe pour démarrer une nouvelle année. De nombreux projets sportifs, culturels ou autres seront proposés.

## Incivilités

Nous sommes régulièrement confrontés à diverses incivilités dues aux chiens :

- déjections sur les trottoirs, aboiements incessants, chiens errants pouvant provoquer accidents et peur auprès d'enfants et de toute personne.

C'est au propriétaire, responsable de ses animaux, de prendre les mesures nécessaires afin que ces nuisances, préjudiciables à la vie en société et à la quiétude des habitants, cessent.

La responsabilité des propriétaires et de leurs animaux causant infractions est engagée. En cas de procédure nécessitant des frais d'évacuation de l'animal (fourrière, SPA, etc...) ces frais seront refacturés aux propriétaires.

Nous comptons sur votre sens civique et vous en remercions.

## Bibliothèque l'Évasion

Faites votre rentrée littéraire !



Fréquenter la bibliothèque de Néron, c'est l'occasion de découvrir des nouveautés, écouter de la musique, consulter des revues papier ou sur tablette, échanger et discuter autour d'une boisson chaude, passer un moment convivial.

Retrouvez tous les événements organisés au cours de l'année par affichage, sur le site de la commune et sur notre page Facebook.

Cotisation annuelle adultes : 5€ - Gratuit pour les enfants

En attendant votre visite, voici les horaires des permanences :

	Matin	Après-midi
Mercredi	10h30 / 12h00	
Vendredi		16h00 / 17h30
Samedi	10h30 / 12h00	

## Stationnement

Afin de faciliter la circulation sur la commune et principalement la sécurité, nous vous rappelons de respecter les stationnements dans les zones spécifiées ou à l'intérieur de vos propriétés. Les marquages jaunes d'interdiction de stationner doivent être rigoureusement respectés sous peine de procès-verbal dressé par la Gendarmerie de Nogent le Roi.

## Dates à retenir ....

Commémoration :

**Armistice de 1918 : 11 novembre 2018**

**Carré des soldats morts pour la France au cimetière de Néron à 11h00, suivi du verre de l'amitié, en Mairie**



Inscription sur les listes électorales

(permanence) : 31 décembre 2018 de 10h00 à 12h00

Vœux du Conseil Municipal :

25 janvier 2019



« L'objectif principal est de créer l'amitié entre les membres de la cité » Aristote

## Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

### Un projet en cours d'étude pour une application au 1<sup>er</sup> janvier 2020

Les élus de l'ancienne Communauté de Communes des Quatre Vallées (12 communes dont Néron) préparent depuis deux années le PLUI.

Le diagnostic territorial est terminé, et le Projet d'Aménagement et de Développement Durable avance ; les élus entament aussi la traduction graphique et réglementaire de leur projet territorial. Le travail en cours tient compte des nombreuses orientations législatives.

### Comment participer ?

Suite aux différents articles parus dans nos bulletins municipaux, certains habitants ont déposé des courriers en Mairie concernant leurs projets. Des rencontres individuelles ont eu lieu afin d'étudier les demandes.

A votre disposition au secrétariat de Mairie, vous trouverez un registre vous permettant de formuler vos observations.

Vous pouvez également les faire par voie postale ou courriel : [mairieneron.28@wanadoo.fr](mailto:mairieneron.28@wanadoo.fr)

Une boîte mail intercommunale est également à votre disposition : [plui4vallées@gmail.com](mailto:plui4vallées@gmail.com)

Mme Le Maire et M. Bourdillat, 1<sup>er</sup> adjoint en charge de l'urbanisme se tiennent à votre disposition pour un rendez-vous, si vous le souhaitez.

**Des réunions publiques dans chaque commune concernée sont programmées en décembre 2018 avec vos élus et le Cabinet CITTANOVA chargé de l'étude.**

**SALLE DES FÊTES DE NÉRON  
MARDI 11 DÉCEMBRE 2018  
De 20h30 à 22h30**

**Retenez cette date, nous vous attendons nombreux :**

**Jusqu'à la mise en place du PLUI fin 2019, la réglementation du POS reste en vigueur sur notre Commune.**

Concernant le Schéma de Cohérence Territoriale, SCOT, sur l'ensemble du territoire de la communauté de commune des Portes Euréliennes d'Ile de France, une autre réunion publique est programmée :

le vendredi 30 novembre 2018 à 19h00 à la salle polyvalente de Pierres

Le SCOT est un document d'urbanisme qui assure la cohérence entre les divers documents intercommunaux comme le PLUI, qui doit être compatible avec ses orientations.

**Le secrétariat de la Mairie est ouvert au public**

**le vendredi de 15h30 à 20h00**

**Le Maire et les adjoints reçoivent sur rendez-vous à prendre auprès de la Secrétaire de Mairie Mme Katlène BARBAN  
Téléphone : 02.37.82.51.82. - [www.mairie-neron.fr](http://www.mairie-neron.fr) – Facebook : commune de neron**

# VIE COMMUNALE et INTERCOMMUNALE

## Travaux

### Sécurité-voirie :

- le radar pédagogique mobile, actuellement implanté à l'entrée du hameau de Feucherolles, va être déplacé et positionné à l'entrée de Néron, après le poney-club « Le Shetland »,
- la passerelle du chemin des Sources, détruite par les crues, sera remplacée par un passage à gué dans le courant du 1<sup>er</sup> semestre 2019,
- la fin de l'aménagement de la Place de la Mairie, est prévu dans le courant du 2<sup>ème</sup> semestre 2019,

### École :

- les travaux de mise aux normes pour accès aux personnes à mobilité réduite devraient être effectués dans le courant du 1<sup>er</sup> semestre de l'année 2019,

### Mairie :

- la commission travaux va étudier la remise en état de la salle d'attente de la mairie : travaux prévus en 2019,

### Église :

- l'appel d'offre auprès des cabinets d'architectes pour la faisabilité de la tranche 4 de l'église est prévue début 2019.
- Fondation du Patrimoine : la souscription se poursuit. A ce jour nous enregistrons 11.196 €. Continuons à nous mobiliser.

## Les Portes Euréliennes d'Ile de France



### Relais Assistantes Maternelles

Actuellement est étudié le redéploiement du RAM de Pierres sur le secteur de l'ex-communauté de communes des 4 vallées. Notre commune s'est portée candidate pour le passage de ce service dédié aux assistantes maternelles, aux enfants dont elles ont la garde, ainsi qu'aux parents en quête d'informations (modes d'accueils des enfants, démarches administratives...). Nous saurons dans les semaines à venir le jour et horaire de présence du RAM sur notre Commune. La fréquence souhaitée est d'une fois par mois. Mme le Maire a rencontré les assistantes maternelles de Néron, ces dernières ont fait part de leur intérêt pour cette structure.

## Logement communal

Après de nombreuses visites, 2 offres ont été remises en mairie. Le conseil du 11 octobre a approuvé la vente du logement communal au profit de l'offre la plus favorable.

## Urbanisme

### Information sur le zonage et le règlement à l'étude

#### Le zonage et règlement, une phase cruciale à l'élaboration du PLUi

En tant que document d'urbanisme, le PLUi définit un plan de Zonage du territoire, auquel est associé un Règlement. Cela signifie que les 12 communes vont être découpées en plusieurs zones. Pour chacune de ces zones, un règlement d'urbanisme va indiquer quelles sont les modalités de construction, de démolition, de rénovation ou d'extension du bâti, et définir la destination de ces constructions : activité économique, équipements, maisons d'habitations, etc....

#### Les 4 grands types de zones :

- **La zone Urbaine (U)** : elle regroupe les espaces déjà urbanisés et viabilisés, comme les centres bourg et villages. Les nouvelles constructions y seront autorisées.
- **La zone Agricole (A)** : Elle recouvre les différents espaces destinés à l'agriculture (terres labourées, pâtures, sièges d'exploitation). Seules les nouvelles constructions en lien avec l'activité agricole seront autorisées (hangars, etc...)
- **La zone naturelle (N)** : Elle correspond aux espaces naturels du territoire (vallées, vallons, boisements, etc...). Au sein de ces espaces, seules les constructions à usage agricole ou d'exploitation forestière seront autorisées.
- **La zone à Urbaniser (AU)** : Il s'agit de secteurs actuellement non bâtis, qui ont vocation à s'urbaniser dans les années à venir. Afin de limiter la consommation des terres agricoles et naturelles, elles sont situées en continuité des bourgs.

## Recensement

Le prochain recensement de la population aura lieu du 17 janvier au 16 février 2019. Il sera effectué par Laurence Lecomte, en qualité d'agent recenseur mandaté par la mairie qui se présentera avec une carte officielle. Répondre par internet est la manière la plus simple de se faire recenser, votre agent recenseur vous expliquera la marche à suivre. Si vous ne pouvez pas répondre par internet, vous pourrez utiliser des documents papiers. *(plus de détails dans la notice jointe à ce flash)*

## Conseil Municipal des Jeunes

Le mandat de 21 mois de nos 5 jeunes conseillers vient de prendre fin. Nous les remercions vivement de leur engagement dans cette démarche citoyenne et leur souhaitons de continuer à participer activement à la vie communale et associative.

Certaines de leurs propositions ont été entreprises, pas toutes bien sûr, par manque de moyens financiers ou humains.

De nouvelles élections pourraient être programmées, même si aucune date n'a encore été retenue. Nous sommes prêts à rencontrer les jeunes et à les mobiliser ; mais il faudrait également, pour les encourager, une plus grande participation des Néronnais lors de leurs manifestations.

## Calendrier de novembre à janvier 2019 - Manifestations des Associations et de la Commune

Quand	Qui	Où	Quoi
dimanche 11 novembre 2018	Mairie	Cimetière de Néron	Commémoration de l'Armistice de 1918
samedi 24 novembre 2018	Sté de Chasse	La Place	Chasse à l'Arc (tout public)
dimanche 25 novembre 2018	NDL	Salle Polyvalente	Marché de Noël
vendredi 14 décembre 2018	APE	Salle des Fêtes	Spectacle de Noël des Enfants
vendredi 25 janvier 2019	Mairie	Salle Polyvalente	Vœux du Conseil Municipal
Chaque Mercredi	NDL	Néron	Marche (rendez-vous parking de la Salle des Fêtes)
Un Samedi tous les 15 jours	NDL	Salle Polyvalente	Atelier Créatif (retrée le 15/09/2018)

## ASSOCIATIONS

### NVP

AVIS DE RECHERCHE : L'association NVP a besoin de volontaires pour compléter le bureau.

Si le patrimoine du village vous intéresse, n'hésitez pas à vous manifester auprès de Françoise Lhopiteau, 02 37 82 74 85 ou [francoiselhopiteau@wanadoo.fr](mailto:francoiselhopiteau@wanadoo.fr)

### APE

Une nouvelle équipe a pris ses fonctions pour l'année 2018-2019 lors de l'élection du 2 octobre. Elle est composée par (de gauche à droite) :

- Alexandra CHANCEL (secrétaire),
- Cyril GRODSKY (président),
- Éric MURET (vice-président),
- Aurélie CHALLE (trésorière),
- Aline JAVAUULT (secrétaire-adjointe).



Elle travaille activement à la préparation du spectacle de Noël qui aura lieu le 14 décembre. D'autres projets sont en cours tel que les ventes de viennoiseries ainsi que la prochaine kermesse. Toutes les aides seront les bienvenues.

Facebook : ape Néron  
[ape.neron@gmail.com](mailto:ape.neron@gmail.com)

### NDL

L'association Néron Détente Loisirs poursuit ses diverses activités comme la marche le mercredi, l'atelier créatif le samedi tous les 15 jours.

Le prochain Marché de Noël aura lieu le 25 novembre 2018 à la salle polyvalente de 10h00 à 18h00.

Vous pourrez découvrir : des confitures, du miel, de la broderie, des savons, de l'encadrement, des bijoux, des crêpes, etc...

Faites vous plaisir, venez faire vos petits cadeaux de Noël.  
Présidente, Françoise LECOMTE  
Tél. : 02 37 82 56 50

